

autre. Ainsi, il y a dans une province cinq fois autant d'enseignants diplômés que dans une autre. Nombreux sont les indices de l'inégalité des programmes éducatifs au Canada. On en trouve dans la diversité des programmes, la valeur des installations, l'envergure des cours auxiliaires—par exemple, pour enfants surdoués ou désavantagés—l'offre des moyens de transport dans les circonscriptions scolaires les plus importantes et des manuels qu'exige de nos jours l'instruction la plus élémentaire. Toutes ces conditions varient sensiblement, comme vous le diront des milliers de Canadiens dont les enfants, l'an dernier, ont dû passer d'un régime provincial à un autre.

Les Pères de la Confédération ne pouvaient prévoir les conditions qui allaient surgir au cours d'un siècle. Personne n'aurait pu s'attendre que nos services de bienfaisance ou que nos écoles publiques et nos maisons d'enseignement supérieur coûteraient si cher. Ce qui était financièrement raisonnable en 1867 est devenu tout à fait absurde aujourd'hui. Le fait que l'instruction, en 1867, ait été entièrement confiée aux provinces ne devrait pas aujourd'hui faire obstacle à l'aide d'Ottawa.

Le principe de l'aide fédérale directe à l'enseignement n'a pourtant rien de nouveau. L'instruction des Indiens et des Esquimaux ainsi que celle des enfants des militaires en service outre-mer relèvent du gouvernement fédéral. Au cours des années, on a offert des subventions importantes aux provinces pour la formation technique et agricole. Dernièrement, on a avancé de l'argent pour la formation professionnelle et industrielle. Après la guerre, Ottawa a financé un grand programme au ministère des Anciens combattants. Une subvention de 2 dollars par tête a été accordée aux universités et le Conseil des arts a distribué des bourses et a fourni divers moyens en vue d'aider les chercheurs. Le rapport de la Commission Glassco mentionne 20 ministères fédéraux qui assurent certains services éducatifs.

Tout en reconnaissant les bonnes œuvres de ces multiples organismes, les Canadiens renseignés sont de plus en plus convaincus qu'il est plus que jamais nécessaire que le gouvernement fédéral intervienne dans le vaste domaine de l'enseignement soit directement soit indirectement grâce à des ententes financières avec les provinces. On a une conscience de plus en plus aiguë que le progrès technique qui soutient notre économie et cause son expansion dépend de la formation professionnelle poussée de notre main-d'œuvre. Alors que la révolution industrielle a été en grande partie l'œuvre de génies particuliers, la révolution scientifique du moment est tributaire non seulement de génies isolés mais bien plus encore des efforts

conjoints et organisés d'un nombreux personnel hautement qualifié. Pour n'avoir pas tenu compte de ce rapport évident, on en est arrivé à considérer l'enseignement comme un placement dont dépendra l'avenir de notre productivité économique. Autrement dit, on a placé l'enseignement au niveau élevé d'un placement de capital humain plutôt qu'à celui de la consommation courante.

C'est là une notion tout à fait nouvelle. Lorsque, dans un pays, le niveau de l'enseignement est élevé, le niveau du revenu par habitant est élevé, comme au Canada, aux États-Unis et en Europe occidentale. Lorsque le niveau est bas, peu importe la multiplicité des ressources de ce pays, le niveau de son revenu est faible, comme en Amérique du Sud. Aucun pays n'est jamais parvenu au premier rang dans le domaine économique sans un niveau d'éducation relativement élevé et, vice versa, un haut niveau d'éducation stimule la croissance économique.

Les Canadiens commencent à s'apercevoir que notre pays sera pissant dans la mesure où il donnera à ses citoyens la chance de s'instruire selon leurs aptitudes. Rester en deçà, c'est refuser à notre jeunesse des chances égales de contribuer à mettre pleinement en valeur notre plus grande ressource, l'intelligence naturelle de notre population. On admet en général qu'au moins 30 p. 100 de nos jeunes pourraient tirer profit d'une éducation supérieure et terminer un cours de formation post-secondaire. Aujourd'hui nous n'en fournissons pas les moyens à plus du quart de ces étudiants éventuels.

Le problème fondamental se dessine clairement. Pour le bien-être de chaque Canadien et pour l'expansion de notre économie, on peut malaisément nier que chaque étudiant—peu importe ses ressources financières et ses origines familiales—devrait pouvoir s'instruire autant qu'il le veut et le peut. Si nous voulons qu'il existe un jour au Canada un système d'éducation vraiment démocratique, il faut tenter d'abolir toutes les difficultés financières qui empêchent les jeunes Canadiens de fréquenter l'université.

Un nombre croissant d'organismes appellent de leurs vœux une participation accrue de l'État fédéral au financement de l'éducation, estimant que notre civilisation technologique lui impose cette responsabilité nationale. Je voudrais me faire ici l'écho de quelques-uns d'entre eux et exposer leurs vœux sur cet important sujet. Voici comment s'exprimait la Chambre de commerce du Canada, à son assemblée annuelle d'octobre 1963:

Tout en reconnaissant qu'au Canada la direction et l'administration des institutions d'enseignement relèvent de la compétence des autorités provinciales et locales, nous affirmons que tous les Canadiens ont le devoir de s'intéresser directement à